

ment contre la création du tribunal de district de Tratenau, ainsi que contre la suspension de quelques journaux tchèques et contre les poursuites intentées contre des membres des partis tchèques et sud-slaves. Le président a fait un certain nombre de réclamations de nature économique.

Un incident très commenté

De Milan, le 1<sup>er</sup> août : Le gouvernement italien a constitué des commissions d'étude des problèmes de l'après-guerre et appelé à en faire partie plusieurs membres du parti socialiste officiel, qui est, comme on sait, neutraliste et n'adhère qu'après l'invasion de la Vénétie à la défense du pays contre l'étranger. Les organes dirigeants de ce parti, dans lesquels prédominent notamment les éléments intransigeants, ont invité les membres du parti appelés à faire partie de ces commissions à présenter immédiatement leur démission. L'ordre a été exécuté par les députés Traves, Casolini et d'autres, mais M. Turati, chef intellectuel et fondateur du parti socialiste italien, a refusé. M. Turati publie une lettre dans les journaux pour déclarer qu'aucun principe de la doctrine socialiste et aucune décision des congrès socialistes ne lui imposent cette démission. Quant aux menaces de ceux qui, la crainte à la main, prétendent lui imposer leur volonté, il se contente de les mépriser. Cet incident est vivement commenté par toute la presse italienne. Le Secolo et le Corriere della Sera approuvent M. Turati. L'Avanti, au contraire, voit en lui un fuyard de l'idée ou à tout le moins de la discipline socialiste.

Le sénateur Frascara a été nommé président général de la Croix-Rouge italienne.

Armateurs grecs à l'amende. — Le ministre de la marine a infligé une amende de dix millions de francs à l'armateur Abaticos, qui a vendu à l'étranger deux vapeurs contrairement à la loi interdisant le changement de pavillon aux unités de la marine marchande. Deux autres armateurs ont été condamnés à des amendes de deux et trois millions.

Vol d'un trésor japonais. — Le B. C. V. annonce qu'un certain nombre de caisses qui avaient été consignées par l'ambassadeur japonais au moment de la déclaration de guerre avec le Japon, ainsi que leur contenu d'une valeur d'au moins un quart de million, ont été enlevés d'un magasin appartenant à un expéditeur de Vienne par une bande de voleurs professionnels. Le trésor entier a été mis en lieu sûr par un inspecteur de la sûreté, dans le local d'un débitant de sucre. Toutes les personnes ayant participé au vol ont été arrêtées.

Timbres-épargne de guerre. — Tous les records de vente de timbres d'épargne de guerre aux Etats-Unis ont été battus ce semaine dernière, lorsque le somme de 55,855,000 dollars est entrée dans les caisses du Trésor. La plus grande vente pour un seul jour s'est montée à 21,068,050 dollars. Le comité d'organisation de l'épargne de guerre estime que 34 millions de personnes aux Etats-Unis font des économies uniquement en vue de l'achat de ces timbres, ce qui donne un tiers de la population de la nation apporte son aide à la guerre en plaçant en moyenne 1,75 dollar par semaine en timbres. La vente, jusqu'à ce jour, a rapporté un total de 493,739,000 dollars.

La monnaie argentine. — La Trésorerie argentine, pour laquelle la fabrique Krupp était le fournisseur de pièces de monnaie, vient de décider de placer aux Etats-Unis une commande de 64 millions de pièces de monnaie de nickel. Cette commande est la première de date récente qui n'ait pu être donnée à une usine allemande.

Le ravitaillement en viande des troupes américaines. — La plus grande commande de viande qui ait jamais été faite vient d'être donnée par le gouvernement des Etats-Unis pour les besoins de son armée. Cette commande comprend 99 millions 660,000 livres de lard et 134 millions de livres de viande conservée. Le montant de cette commande est de 140 à 145 millions de dollars, dont 130 millions iront aux éleveurs. Une somme de 18 millions de dollars sera payée pour l'achat de 1,200,000 porcs et 50 millions de dollars pour l'achat de 900,000 têtes de gros bétail. La date fixée pour la livraison de cette énorme commande est le 1<sup>er</sup> janvier 1919. Cinq des plus grands abattoirs du pays turent chaque semaine 30,000 porcs pour le ravitaillement de l'armée et les besoins domestiques.

En Tripolitaine. — L'agence Stefani annonce que le général Amelio, ayant demandé à être remplacé comme gouverneur de la Tripolitaine et comme régent du gouvernement de la Cyrénaïque, le général Garioni, par décret du 1<sup>er</sup> août, est nommé gouverneur de la Tripolitaine et régent du gouvernement de Cyrénaïque, en remplacement du général Amelio.

La bière et le vin aux Etats-Unis. — Il est peu probable qu'un grand nombre de mesures contre la production de la bière et du vin aux Etats-Unis. Un amendement au budget d'appropriation agricole demandant l'arrêt de la fabrication de la bière et du vin n'a pas eu de succès, vu l'opposition du président Wilson et de l'administrateur des vivres. M. Hoover, qui, tous deux, considèrent la quantité de grains utilisés comme très minime en comparaison de la récolte annuelle, alors que la fabrication du vin ne nécessite l'emploi d'aucun produit alimentaire qui puisse être utilisé autre part. La fabrication du whisky aux Etats-Unis a été prohibée.

CONFEDERATION

Déserteurs et réfractaires

Nous continuons à recevoir, sur cette intéressante question, des correspondances en sens très variés, les unes approuvant sans réserve la démarche des universitaires en faveur du retrait de l'arrêté fédéral, les autres la critiquant au contraire très vivement. Rappelons brièvement les faits : pendant les trois premières années de guerre, le Conseil fédéral a interdit aux autorités cantonales d'expulser du territoire suisse les déserteurs et réfractaires avant comme des défilés en Suisse. C'est contre cette longanimité exagérée qu'un mouvement populaire fut déclenché. Tombant alors d'un extrême dans l'autre le Conseil fédéral a interdit l'accès de la Suisse à tous les déserteurs et réfractaires.

même parfaitement inoffensifs, qui ne pouvaient justifier avoir eu avant la guerre un domicile ou des parents résidant dans notre pays, et c'est contre cette nouvelle exagération en sens inverse que nous avons immédiatement protesté.

Le seul point de vue qui nous paraisse juste en cette matière est le suivant : libre asile en Suisse à ceux des déserteurs et réfractaires qui respectent nos lois : expulsion immédiate de ceux qui abusent de notre hospitalité pour commettre des délits ou pour fomenter des troubles. Nous n'avons aucune raison de ne pas rester fidèles à cette ligne de conduite, que nous avons constamment suivie.

Les Suisses en Ukraine

A propos de l'article inséré dans le numéro du 8 juillet sous le titre Les Suisses en Ukraine, nous recevons une lettre de M. le major Tanner, qui nous rend attentifs à une erreur, bien involontaire, commise par l'auteur dudit article.

Le treizième alinéa disait :

Lorsque M. le major Tanner partit de Vienne pour Kiev et qu'il offrit à la légation de transmettre des nouvelles au consulat, pourquoi lui a-t-elle répondu qu'elle n'avait rien à faire savoir à Kiev ?

Voici ce que M. le major Tanner nous écrit :

... J'ai téléphoné à la légation suisse à Vienne pour offrir mes services à M. le ministre des affaires étrangères, mais M. le ministre des affaires étrangères a refusé la permission du ministère de la guerre austro-hongrois de voler, par le poste aérienne, de Vienne à Kiev (le 11 mai 1918). Un employé me dit que M. le ministre n'était pas au bureau à ce moment-là, alors je me fis promettre par cet employé de communiquer sans faute à M. le Dr Bourcart, ou éventuellement à l'un de ses représentants, que le mardi 14 mai je partirais en avion pour Kiev en vue de la désignation de la légation pour n'importe quelle commission à l'adresse de la colonie suisse en Ukraine; je n'entendis plus mot de la légation. Je n'ai donc pas eu de réponse à mon offre de la part de notre légation à Vienne.

Nous rectifions avec plaisir, mais constatons que cela ne change en rien l'attitude de la légation de Vienne à l'égard des Suisses en Ukraine.

Au nom des trois signataires : John Perrier.

M. Paolo de Parente, secrétaire de la légation royale d'Italie à Berne, est décédé dans la ville fédérale, victime de la grippe. Originaire de Trieste, âgé d'une trentaine d'années seulement, le jeune diplomate avait déjà une brillante carrière. Après avoir fait ses premières armes à l'ambassade d'Italie à Londres, il fut envoyé à Tanager comme chargé d'affaires. C'est là qu'il assista au début de la guerre mondiale en Italie. Il fut nommé à Rome, et y passa l'année de la neutralité italienne. Après l'entrée en guerre de l'Italie, le ministère des affaires étrangères destina M. de Parente à Berne, où, exception faite pour un voyage en Amérique, pendant lequel il accompagna la mission italienne en Amérique, il demeura jusqu'à sa fin récente.

Le procès de Gènes. — Nous apprenons que les débats commencés le 27 juin dernier devant le tribunal de guerre d'Alexandrie contre les directeurs des Usines électriques de Gènes ont été renvoyés à la demande des défenseurs de tous les accusés.

Étite mesure est due au fait que l'accusé Frieda Liebenthal, qui se trouve actuellement dans une maison de santé à Quarto del Mile dans une « situation intéressante », ne peut, sur le conseil du médecin, être amenée à Alexandrie. Dans le but d'éviter tout retard, le représentant du ministère public demanda que le procès soit jugé, pour ce qui concerne les autres accusés présents : Locker, Sammel et Huber, mais les défenseurs de ces derniers n'ont pas accédé à cette demande et ont eux-mêmes demandé le sursis.

Les importations de charbon ont été au total, pour le mois de juillet, de 236,368 tonnes, dont 215,257 d'Allemagne, 4724 d'Autriche et 16,385 des autres pays. Le chiffre relatif définitif sera publié dans quelques jours.

Le prix des pommes de terre. — La commission fédérale pour le ravitaillement en pommes de terre, réunie à Berne, a exprimé l'avis que le prix de 23 fr. par cent kilos devra être reconnu comme équitable pour la récolte de 1918. Les vingt-cinq kilos accablés pour le moment par l'Allemagne, doivent suffire pour environ trois mois. La ration et le prix définitifs ne pourront être fixés que lorsqu'on saura exactement le résultat de la récolte de cette année.

Relations économiques franco-suisse. — Se basant sur les nécessités de l'état de guerre, le gouvernement français a pris des mesures qui, dans une certaine mesure, ont interrompu le trafic commercial de la France avec l'étranger. Nous avons souvent signalé ici même les graves conséquences que ces dispositions pourraient avoir en isolant le marché français et en laissant les pays neutres, en particulier, à la merci d'un envahissement économique par l'Allemagne. Désireux de parer, autant que possible, à des inconvénients de genres divers, les législateurs français ont voté, le 4 août 1917, une loi instituant un Office commercial en Suisse. Cet Office s'est occupé, jusqu'ici, d'importation en France, mais son activité va désormais s'étendre aux exportations de France en Suisse. Dans ce but, il organisera des expositions de marchandises françaises; les ventes n'y seront consenties qu'à des commerçants. La première exposition aura lieu à Zurich et présentera la haute couture française. Celle des produits coloniaux — singulièrement plus utile — ne tardera pas à suivre.

Convoy d'officiers français. — Samedi matin sont arrivés à Interlaken 10 officiers français pour être internés dans les différentes localités de l'Oberland.

Chez les internés. — La Nouvelle Presse libre, de Vienne, publie, dans son numéro du 26 juillet, une description de la vie des internés en Suisse. L'article de M. Stefan Zweig, d'allure sentimentale, nous paraît exact dans ses grandes lignes. Il semble, cependant, que l'auteur eût été bien inspiré, puisqu'il parle du désenroulement de certains internés, d'étudier les moyens utilisés pour y parer. Eût-il visité les nombreux ateliers créés en vue d'occuper les hommes valides qu'il n'eût pas écrit certaines lignes laissant entendre que l'interné aura dans notre pays des heures de laudatisme. Nous souhaitons, au contraire, que son séjour dans notre pays, où seul le travail est en honneur, l'aura persuadé de la nécessité qu'il y a pour un peuple à augmenter ses ressources par

un labour personnel au lieu de tenter la conquête des biens amassés par d'autres.

Lucerne. — Le Conseil municipal de Lucerne a voté un crédit de 180,000 fr. pour l'octroi d'une indemnité supplémentaire de reclutement au personnel de la ville. Les employés mariés et célibataires s'outions de famille doivent recevoir deux cents francs; les célibataires non soutiens de famille cinquante francs. Le Conseil a approuvé également l'achat d'une parcelle de terrain pour le prix de 220,000 fr., destinée principalement à des services d'auto-pavage et de dépôts de véhicules. Enfin, il a décidé la création d'un nouvel établissement de cuisines populaires, au prix de 150,000 fr.

Lucerne. — M. Meichor Schurmam, pendant de longues années président du tribunal de Lucerne, député au Grand Conseil et conseiller municipal, qui a joué un grand rôle dans le comité de la Société générale des chanteurs et de la Société suisse d'économie publique dans la commission du Grütli, est mort à l'âge de 72 ans. Le défunt était connu comme écrivain populaire et auteur de diverses pièces de théâtre en dialecte lucernois. C'était une des physionomies les plus populaires du canton de Lucerne.

Fribourg. — Le déficit de la ville. — Le Conseil général de Fribourg a approuvé les comptes de la ville pour 1917. Le présent, le total des dépenses de 2,250,000 francs, un déficit de près un demi-million.

La ruade d'un valet. — Lundi, dans un cantonnement de troupes valaisannes, un jeune soldat bernois nommé Kitzast, de Zollikofen, a reçu dans le cou une blessure grave. Il a été transporté à l'hôpital dans un état qui est considéré comme grave.

Râle-Campanne. — Prisonniers roumains évadés d'Allemagne. — On mande d'August que deux prisonniers de guerre roumains viennent de traverser le Rhin à la nage et ont gagné la Suisse. Ces deux prisonniers s'étaient déjà enfuis y a quelques semaines. Ils ont été arrêtés par un agent de la garde-frontière allemande près de Rheinleiden. Cette fois ils ont été envoyés à Aarau.

Schaffhouse. — Abattoirs et pommes de terre. — Le Conseil municipal de Schaffhouse a décidé en principe l'acquisition d'un terrain pour y construire de nouveaux abattoirs modernes et a chargé la commission d'élaborer des propositions. A la suite de pourparlers avec la corporation communale de Constance, la ville de Schaffhouse a été autorisée à faire l'acquisition des deux tiers de la récolte en pommes de terre de la commune voisine badoise de Busingen. Par cette opération, la ville recevra suffisamment de pommes de terre pour son ravitaillement de l'hiver.

Argovie. — Le prix maximum des pommes de terre. — Le conseil cantonal a décidé que le prix des pommes de terre ne pourra pas dépasser 30 fr. les cent kilos et 34 centimes le kilo par quantités inférieures à dix kilos.

Thurgovie. — Les traitements du corps enseignant. — Le département de l'instruction publique adresse une circulaire à tous les inspecteurs scolaires, directeurs des écoles et au corps enseignant du canton de Thurgovie, leur soumettant un nouveau projet de loi relatif au traitement du corps enseignant, en les invitant à lui transmettre, dans le délai d'un mois, leurs vues à ce sujet. Le projet prévoit une amélioration sensible de la situation des instituteurs et institutrices.

Le 1<sup>er</sup> août

De Berne le 3 : Le Conseil fédéral a également reçu des télégrammes de félicitations et de reconnaissance patriotique de la Société suisse Helvetia à Stutzgart, et de la colonie suisse de Madrid.

Berlin la fête du 1<sup>er</sup> août a été célébrée par la colonie suisse en présence du ministre Mercker, qui a prononcé une allocution très applaudie. La réunion a envoyé au Conseil fédéral et à l'armée suisse des télégrammes exprimant la confiance des Suisses à l'étranger. Le film de l'armée suisse a eu un grand succès.

L'épidémie de grippe

Quelques constatations

Un collaborateur de la National Zeitung publie quelques faits qu'on ne saurait passer sous silence.

Dans son communiqué du 20 juillet, dit-il en substance, le médecin en chef prétend que les complications et en particulier les pneumonies qui aggravent la grippe, étaient « tout à fait nouvelles et impossibles à prévoir ».

Or dans toutes les épidémies d'influenza, des inflammations de poitrine se sont déclarées, atteignant en moyenne un tiers des malades; sans cette complication, les cas n'étaient pas mortels. Depuis la mobilisation, deux épidémies de grippe ont atteint les troupes suisses; l'une pendant l'hiver 1914-1915 dans l'Ajoie, l'autre en été 1916, dans l'Engadine. Dans les deux cas, à côté des affections de nerfs et de l'estomac qui se produisent, la grippe des inflammations de poitrine se sont aussi produites. Au printemps 1915, le médecin en chef avait rangé la grippe au nombre des infections soumises à la déclaration obligatoire. Mais dans une instruction du 30 mai sur les maladies infectieuses, la grippe n'est mentionnée qu'à la fin de l'épidémie, et dans la partie spéciale. Et pendant l'épidémie de l'été, on ne suivit pas les mesures prescrites au début du printemps.

Le taux de la mortalité eût dû doubler attirer l'attention de l'autorité responsable. Pour les périodes sur lesquelles on possède une statistique précise, ce taux varie entre un et huit pour mille, avec aggravation vers la fin de l'épidémie. Cet été, dès le milieu de juillet, on comptait dans l'armée 109 décès sur 12,000 cas, soit neuf pour mille. Une dizaine de jours plus tard, sur 15,000 malades (chiffre approximatif), plus de 300 morts élevaient la mortalité au 20 pour mille, au 2 %.

Enfin, dès l'épidémie de 1915, la maladie avait été étudiée consciencieusement par un médecin militaire, qui avait établi que la possession de palette des cantonnements exerçait une très mauvaise influence sur le cours de la maladie, et qu'il y avait tout lieu de croire que l'accumulation de malades dans des locaux étroits augmentait la nocivité de la maladie. De ces constatations consignées dans une publication scientifique découlaient, sinon le traitement, du moins les conditions préalables : éloignement du cantonnement et isolement pour prévenir une aggravation et une contamination.

Les leçons et expériences de 1915 sont restées lettre morte en 1918. Après avoir contrôlé les faits, la commission d'enquête les appréciera.

A Spiez

Un de nos correspondants, généralement très bien informé, nous fait tenir un renseigne-

ment que nous nous faisons un devoir de reproduire, heureux, d'ailleurs, si de promptes explications viennent en atténuer la portée.

La Croix-Rouge a fait récemment dit notre correspondant, des démarches auprès d'un hôtel de Spiez pour louer un hôtel qu'elle pourrait utiliser comme home pour les soldats suisses convalescents de la grippe. S'il est vrai que cet hôtel a été loué, le Verkehrsverein de Spiez se serait réuni en assemblée plénière et aurait rédigé une protestation déclarant que les hôtels de Spiez ne doivent pas être employés dans ce but !!

Nous demandons au Verkehrsverein de dire si, oui ou non, le fait est exact. Nous espérons qu'il n'y a là qu'un malentendu. Comme il se répand avec rapidité, nous jugeons utile de donner immédiatement au Verkehrsverein de Spiez l'occasion de se disculper.

Faut-il ajouter que dans le cas où il ne pourrait le faire, nous aurions à signaler son attitude anti-humanitaire et anti-suisse à nos locuteurs nationaux et étrangers, qui nous ont prouvé à tant de reprises qu'au cours de cette guerre, ils placent au-dessus des intérêts de l'industrie hôtelière de telle région l'esprit de solidarité qui, jusqu'ici, a toujours animé les Suisses ?

Pour les convalescents en congé

De Berne, le 3 août :

Le Département militaire fédéral adresse aux gouvernements des cantons une circulaire disant que l'apparition de la grippe espagnole dans l'armée a engagé les médecins de troupe à renvoyer dans leurs foyers, en congé de convalescence, les militaires qui en ont été atteints. Les comptes de la troupe paieront à ces militaires la solde de leur grade, y compris l'indemnité de subsistance, pendant quatorze jours. Les frais d'entretien de ces convalescents en congé sont à la charge de l'assurance militaire, pour autant que les intéressés se sont annoncés à l'assurance militaire par le médecin traitant. En outre, dans les cas où les familles des militaires y auraient droit, conformément aux dispositions légales, les secours militaires peuvent être alloués pendant la durée du congé de 14 jours. Au moment de verser les secours et dans le but d'établir s'ils sont effectivement dus, les communes exigeront la présentation du livret de service ou d'une attestation du médecin de troupe.

CHRONIQUE MILITAIRE

La solde et les indemnités au corps d'aviation

En modification et en complément de l'arrêté du Conseil fédéral d'août 1915, relatif au recrutement, à l'instruction et à la solde des troupes d'aviation, le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant les indemnités à payer aux observateurs-aviateurs et au personnel de l'aviation. Tandis que, jusqu'à présent, seuls les aviateurs touchaient une prime fixe et une indemnité spéciale pour les vols accomplis, les officiers observateurs instruits auront désormais également droit à une indemnité analogue pour les vols obligatoires accomplis, soit 5 fr. l'heure. Le département a estimé que les observateurs couraient les mêmes risques que les pilotes. En outre, chaque officier-observateur recevra, après deux ans de service, une prime analogue à celle des pilotes, soit 500 francs, et une deuxième prime du même montant après cinq ans de service. Les pilotes militaires eux-mêmes auront, le jour de leur nomination, droit à une prime de 1500 fr., payable en deux annuités de 900 et 600 fr., la première après deux ans, la deuxième après la troisième année de service. Les sous-officiers mitrailleurs et les mitrailleurs, les sous-officiers mécaniciens et les mécaniciens, ainsi que les biologistes recevront un supplément de 10 fr. pour les jours où ils auront accompli des vols de service.

CHRONIQUE LOCALE

La grippe

Communiqué officiel du service d'hygiène. Cas de grippe signalés le 2 août : 137, dont 96 antérieurs au 29 juillet et 91 se répartissant sur les journées des 29, 30, 31 juillet et 1<sup>er</sup> août.

— Suite de pénurie de personnel, les bureaux de poste Genève-Servette et Genève-Jonction n'accepteront plus, jusqu'à nouvel avis, d'articles de messagerie à la consignation.

— Nous recevons la lettre suivante :

« C'est la onzième colonne de transport de la Croix-Rouge, qui a assuré le service sanitaire à la caserne de Genève pendant l'épidémie du 11 juillet au 1<sup>er</sup> août. C'est avec compétence et endurance que ces soldats sanitaires ont donné leurs soins jour et nuit, malgré leur grande fatigue. Ce qui a spécialement causé des complications dans l'état des malades, c'est le manque de matériel ad hoc, celui-ci n'est arrivé que passablement plus tard. C'est là aussi une des raisons du surmenage du personnel sanitaire. Nous sommes profondément reconnaissants envers ces infirmiers qui sont venus malgré la contagion nous soigner. C'est pourquoi nous voulons les remercier publiquement. » Une recrue.

— La souscription ouverte dans nos bureaux en faveur des familles genevoises atteintes de la grippe espagnole a produit à ce jour le somme de 5628 fr.



SOLDATS non mobilisés ! Pensez à vos frères d'armes qui sont à la frontière, et soutenez le Don national !

La souscription ouverte dans nos bureaux a produit à ce jour 5628 fr. La souscription reste ouverte.

Suite du texte en sixième page

CHRONIQUE LOCALE

INFORMATIONS FINANCIERES

Les Comprimés de Saccharine 110 fois "HERMES"

VÊTEMENTS USAGÉS en bon état et vieilles chaussures sont toujours achetés aux plus hauts prix.

29 AU VIEU NOIS 29 rue de Berne, 29

Prêts à toutes marchandises. Occasions diverses. ROUSSILLON, 4, rue des Alpes, 1er

Entreprise de constructions pourrait livrer à bref délai 1000 caisses.

POUR LES VACANCES. PRENEZ UN LIVRE "SPES". PRENEZ AUSSI UN "JEU SPES"

Rue du Cendrier, 11 1er étage. Chaussures Bally, dames, enfants, hommes et autres depuis fr. 9.50.

Blanc Rue du Rhône 37 achète plus cher bijoux

PÊCHE ET SPORT, S. A. Pêcheurs-Praticiens. 1841

EXTRA GRAS EMULSION ABONDANTE CAISSES

Essence de menthe On en achèterait disponible, de première qualité.

BADER Rue des Allemands

Le Dimanche Lundi, 50 cent. la ligne

OFFRES D'EMPLOIS

Madame Rochet, à Colovrex s/Bellonne

On demande un ouvrier, pour faire l'article de voyage, place stable.

On demande un ouvrier, pour faire l'article de voyage, place stable.

On demande un ouvrier, pour faire l'article de voyage, place stable.

On demande un ouvrier, pour faire l'article de voyage, place stable.

On demande un ouvrier, pour faire l'article de voyage, place stable.

On demande un ouvrier, pour faire l'article de voyage, place stable.

On demande un ouvrier, pour faire l'article de voyage, place stable.

On demande un ouvrier, pour faire l'article de voyage, place stable.

On demande un ouvrier, pour faire l'article de voyage, place stable.

ACHETER A VENDRE OCCASIONS

A vendre mimosopie, armoire, une porcelaine, un cabinet, un miroir, etc.

A vendre vitrine de denture, magasin, portes vitrées à coulisses et glaces sur montants, etc.

A vendre pour cause de départ, une magnifique chambre à coucher et cuisine.

A vendre beaux bractées, platines et brillants, bijoux riches, dentures brodées, etc.

A vendre d'occasion, pour cause de liquidation, un grand magasin, etc.

A vendre une bonne clarinette et bémol. Terreur du Temple, 6, concierge.

A vendre un beau manteau drap, bords crêpe noir, etc.

A vendre un beau manteau drap, bords crêpe noir, etc.

A vendre un beau manteau drap, bords crêpe noir, etc.

A vendre un beau manteau drap, bords crêpe noir, etc.

A vendre un beau manteau drap, bords crêpe noir, etc.

A vendre un beau manteau drap, bords crêpe noir, etc.

A vendre un beau manteau drap, bords crêpe noir, etc.

A vendre un beau manteau drap, bords crêpe noir, etc.

A vendre un beau manteau drap, bords crêpe noir, etc.

A vendre un beau manteau drap, bords crêpe noir, etc.

A vendre un beau manteau drap, bords crêpe noir, etc.

A vendre un beau manteau drap, bords crêpe noir, etc.

La Politique

Un scrutin complémentaire. On se rappelle que le Conseil d'Etat avait accepté le recours d'un certain nombre d'électeurs de Berne...

Le scrutin complémentaire. Ont été élus: MM. Marc Raymond, 191 voix; François Vigny, 186; Jean Délatour, 181; Jacques Baudin, 180; Jean Courrier, 179; François Maigre, 175; Alphonse Bertrand, 173; Joseph Charrier, 170; Joseph Novelle, 165; Eugène Echar, 154; John Maurin, 113; François Gibaud, 112.

Un seul changement: M. Maurin remplace M. Vionnet, qui avait été élu le 7 juillet.

Don national suisse

Industriels et commerçants qui grâce à nos soldats veillant à la frontière avez pu continuer votre activité professionnelle, songez à ceux qui vous ont protégés, et soutenez largement la collecte du Don national!

Nous rappelons que la collecte à domicile continue dans les quartiers des affaires, de la Haute-Ville, de Champalain et des Eaux-Vives, etc.

Le 1er août

L'Association des Intérêts de Genève invite tous les habitants de la ville et du canton à célébrer la fête du 1er août en paroissant leurs demeures ou leurs magasins aux couleurs genevoises et fédérales.

En raison de l'épidémie qui sévit actuellement, le club montagnard Le Méléze a décidé de ne pas faire sa sortie familière projetée pour jeudi soir 1er août.

Une exposition intéressante

La librairie William Kundig, 7, passage des Lions, toujours accueillante aux artistes d'avant-garde, a pris l'initiative de présenter, dès aujourd'hui au public cultivé de Genève, une série d'aquarelles et de dessins du sculpteur Oisp Zadkine...

Les œuvres exposées permettent au public de suivre l'évolution de l'artiste depuis ses dessins classiques du début jusqu'à ses dernières compositions.

On verra quelques études en noir et blanc pour ses travaux de sculpteur, mais la majeure partie des aquarelles et un grand nombre de dessins sont consacrés aux hôpitaux de soldats et de Zalkine veut toujours. Il a le rare mérite de nous étonner avec des moyens de peinture et de dessiner, on ne consentant à voir de ces béquilles, de ces lits numérotés et de ces salles d'opération rouges et blanches que ce qui se présente à une transposition purement graphique. Un buste de femme sculpté sur bois, d'une grâce charmante, permettra de juger l'une des faces de l'art d'Oisp Zadkine, sculpteur.

ECHOS

Centimes additionnels en ville. Le Conseil d'Etat a fait promulguer la loi, adoptée par le Grand Conseil, autorisant le Conseil administratif de la Ville de Genève à percevoir, pour l'exercice 1918, des centimes additionnels sur diverses taxes.

Centimes additionnels seront perçus conformément à des échelles qui vont: pour le gain professionnel: de 20% à partir de 4001 fr., jusqu'à 6% à partir de 20.001 francs. Même échelle pour le revenu mobilier. En ce qui concerne les traitements et salaires, les contribuables paieront à partir de 5001 fr., au taux de 25% pour arriver à 60% à partir de 20.001 fr.

La frontière fermée. La frontière française a été fermée dimanche soir, à 9 h. On sait qu'elle avait été ouverte samedi matin pour une durée indéterminée.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

La grippe espagnole

Pourquoi elle atteint surtout jeunes gens et jeunes soldats. Ce qui caractérise l'épidémie actuelle de grippe, c'est ce fait, surprenant au premier abord, que la maladie atteint de préférence les jeunes gens et les jeunes soldats.

Les œuvres exposées permettent au public de suivre l'évolution de l'artiste depuis ses dessins classiques du début jusqu'à ses dernières compositions.

On verra quelques études en noir et blanc pour ses travaux de sculpteur, mais la majeure partie des aquarelles et un grand nombre de dessins sont consacrés aux hôpitaux de soldats et de Zalkine veut toujours.

Il a le rare mérite de nous étonner avec des moyens de peinture et de dessiner, on ne consentant à voir de ces béquilles, de ces lits numérotés et de ces salles d'opération rouges et blanches que ce qui se présente à une transposition purement graphique.

Un buste de femme sculpté sur bois, d'une grâce charmante, permettra de juger l'une des faces de l'art d'Oisp Zadkine, sculpteur.

Centimes additionnels en ville. Le Conseil d'Etat a fait promulguer la loi, adoptée par le Grand Conseil, autorisant le Conseil administratif de la Ville de Genève à percevoir, pour l'exercice 1918, des centimes additionnels sur diverses taxes.

Centimes additionnels seront perçus conformément à des échelles qui vont: pour le gain professionnel: de 20% à partir de 4001 fr., jusqu'à 6% à partir de 20.001 francs.

La frontière fermée. La frontière française a été fermée dimanche soir, à 9 h. On sait qu'elle avait été ouverte samedi matin pour une durée indéterminée.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

Musée d'Art et d'Histoire. Les salles récemment affectées à l'exposition d'art français ont repris leur aspect habituel.

Une batterie bien éprouvée

Les rangs de la batterie de campagne 16 se creusent chaque jour. Dimanche matin, deux nouveaux décrets ont encore été enregistrés, ceux des canonniers Edouard Dumont et Jean Perriat.

Déjà, notre batterie genevoise est bien cruellement éprouvée et si l'on en croit certains témoignages, le manque de soins et certaines négligences dans le service médical sont les principaux facteurs de la mort des braves enrôlés par cette épidémie de grippe.

Attendants les enquêtes ouvertes pour établir les responsabilités. Jusqu'à ce jour, dix soldats de la batterie 16 sont décédés: Desoche, Laperroux, Bouchet, Roset, Charbonnier, Neury, Dumont et Perriat.

Osâques du canonnier Charbonnier. Plus de 1500 amis, particulièrement les anciens artilleurs des batteries 16 et 13, ont accompagné dimanche après-midi, Joseph Charbonnier, canonnier de la batterie 16, à sa dernière demeure, au paisible cimetière de Versoix.

Un détachement d'infanterie a tiré les salves réglementaires au bord de la tombe autour de laquelle se pressait une foule dense.

L'appointé Dutoit, qui depuis quelques jours a le triste devoir, au nom des artilleurs, de dire au dernier adieu aux camarades disparus, a prononcé un discours émouvant.

Joseph Charbonnier, a-t-il dit, repose sous le drapeau fédéral auquel il avait, il y a quatre ans, prêté serment de fidélité. Le bon camarade et le bon soldat que nous pleurons tous aujourd'hui n'a pas failli à son serment. Il est mort au champ d'honneur, son nom restera à jamais gravé dans nos cœurs.

Les amis défilèrent ensuite devant les parents. M. Peter, maire de Versoix, assista à la cérémonie. Par contre, absence complète de nos officiers; il y en avait suffisamment, pourtant, en service actif à Genève.

Signalons, au nombre des couronnes qui recouvraient le cercueil, celles de la section artilleurs de la batterie 16, de la section de gymnastique de Versoix, de la maison Courvoisier, de la batterie 16, etc.

A l'Hôpital cantonal. M. Stes, directeur de l'hôpital cantonal, qui est sur la brèche jour et nuit, nous a déclaré que la maladie n'est pas encore en décroissance; par contre, elle ne s'aggrave plus. Il n'y a pas eu de décès depuis dimanche matin.

Les médecins ont constaté que le mal est beaucoup plus violent pour les militaires que pour les civils. On compte actuellement près de 200 malades, dont bon nombre occupent le rez-de-chaussée des services de la chirurgie.

Pour le moment, l'installation d'un hôpital de fortune n'est pas nécessaire. Mais le personnel de l'hôpital est surmené et ne tardera pas à être à bout de forces. La direction fait un nouvel appel à toutes les bonnes volontés pour aider à surmonter cette grave crise.

Georges Seure. Les obèques de Georges-Constant Seure, soldat interné, ont eu lieu lundi matin à Chêne-Bougeries en présence d'une foule considérable.

Un très grand nombre d'officiers suisses et militaires.

De nombreuses couronnes mortuaires ornaient le cercueil. Le défunt faisait partie de la Société des Anciens élèves de l'École supérieure de commerce de Genève et de la Société suisse des liquoristes (section de Genève) du Syndicat du commerce des vins et spiritueux du canton de Genève.

Il était le fils de M. Léon Seure, membre du Conseil de la Chambre de commerce française.

A cette famille déjà si cruellement éprouvée vont toutes nos condoléances.

Faits Divers. Malvais fils. Un jeune mécanicien, Florian D., qui avait menacé de mort son père et brisé une partie de la vaisselle au logis familial, a été conduit au violon.

Les rangs de la batterie de campagne 16 se creusent chaque jour. Dimanche matin, deux nouveaux décrets ont encore été enregistrés, ceux des canonniers Edouard Dumont et Jean Perriat.

Déjà, notre batterie genevoise est bien cruellement éprouvée et si l'on en croit certains témoignages, le manque de soins et certaines négligences dans le service médical sont les principaux facteurs de la mort des braves enrôlés par cette épidémie de grippe.

Attendants les enquêtes ouvertes pour établir les responsabilités. Jusqu'à ce jour, dix soldats de la batterie 16 sont décédés: Desoche, Laperroux, Bouchet, Roset, Charbonnier, Neury, Dumont et Perriat.

Osâques du canonnier Charbonnier. Plus de 1500 amis, particulièrement les anciens artilleurs des batteries 16 et 13, ont accompagné dimanche après-midi, Joseph Charbonnier, canonnier de la batterie 16, à sa dernière demeure, au paisible cimetière de Versoix.

Un détachement d'infanterie a tiré les salves réglementaires au bord de la tombe autour de laquelle se pressait une foule dense.

L'appointé Dutoit, qui depuis quelques jours a le triste devoir, au nom des artilleurs, de dire au dernier adieu aux camarades disparus, a prononcé un discours émouvant.

Joseph Charbonnier, a-t-il dit, repose sous le drapeau fédéral auquel il avait, il y a quatre ans, prêté serment de fidélité. Le bon camarade et le bon soldat que nous pleurons tous aujourd'hui n'a pas failli à son serment. Il est mort au champ d'honneur, son nom restera à jamais gravé dans nos cœurs.

Les amis défilèrent ensuite devant les parents. M. Peter, maire de Versoix, assista à la cérémonie. Par contre, absence complète de nos officiers; il y en avait suffisamment, pourtant, en service actif à Genève.

Signalons, au nombre des couronnes qui recouvraient le cercueil, celles de la section artilleurs de la batterie 16, de la section de gymnastique de Versoix, de la maison Courvoisier, de la batterie 16, etc.

A l'Hôpital cantonal. M. Stes, directeur de l'hôpital cantonal, qui est sur la brèche jour et nuit, nous a déclaré que la maladie n'est pas encore en décroissance; par contre, elle ne s'aggrave plus. Il n'y a pas eu de décès depuis dimanche matin.

Les médecins ont constaté que le mal est beaucoup plus violent pour les militaires que pour les civils. On compte actuellement près de 200 malades, dont bon nombre occupent le rez-de-chaussée des services de la chirurgie.

Pour le moment, l'installation d'un hôpital de fortune n'est pas nécessaire. Mais le personnel de l'hôpital est surmené et ne tardera pas à être à bout de forces. La direction fait un nouvel appel à toutes les bonnes volontés pour aider à surmonter cette grave crise.

Georges Seure. Les obèques de Georges-Constant Seure, soldat interné, ont eu lieu lundi matin à Chêne-Bougeries en présence d'une foule considérable.

Un très grand nombre d'officiers suisses et militaires.

De nombreuses couronnes mortuaires ornaient le cercueil. Le défunt faisait partie de la Société des Anciens élèves de l'École supérieure de commerce de Genève et de la Société suisse des liquoristes (section de Genève) du Syndicat du commerce des vins et spiritueux du canton de Genève.

Il était le fils de M. Léon Seure, membre du Conseil de la Chambre de commerce française.

A cette famille déjà si cruellement éprouvée vont toutes nos condoléances.

Faits Divers. Malvais fils. Un jeune mécanicien, Florian D., qui avait menacé de mort son père et brisé une partie de la vaisselle au logis familial, a été conduit au violon.

La semaine débute sous d'heureux auspices. Les Allemands, entre Aïme et Marné, sont en pleine retraite. L'Austrie rejette la faute de ses échecs militaires sur la défection de ses sujets opprimés. La Russie s'agitte et les centraux sentent trembler sous le sol conquis. Dans les pays alliés, au contraire, le soulèvement, la joie, l'espoir font tressaillir les nations, redoublent l'énergie, incitent à de nouveaux efforts. En Amérique on travaille jour et nuit; au Japon on prépare des armées, en France on se bat avec un entrain magnifique.

Les marchés financiers embêtent le pays. Londres, Paris, New-York sont fermes et animés. Fonds d'Etat et valeurs industrielles sont orientées vers la hausse. Même les groupes russes sont en progrès; à propos de ce groupe, le président d'une grande banque de Londres a fait des déclarations très optimistes sur l'avenir des fonds d'Etat russes et le Financial News dit que si l'on pouvait divulguer certains faits encore secrets on aurait une hausse de 10 points sur toutes ces valeurs. Serait-ce que le stock d'or de la Russie se trouve en sûreté entre les mains des Alliés?

A Paris les valeurs qui intéressent particulièrement notre place telles que Brasler, Caoutchoucs, Gaisa, Autoplace, Italic, etc., sont en bonne tendance. En Italie la hausse est très forte. La Comin gagnés près de 20 livres à 180, ce qui nécessiterait la parité à 80 francs suisses, au change du jour.

Notre bourse de Genève subit naturellement cette influence. La tendance de notre marché, malgré la situation politique intérieure qui inspire une certaine inquiétude. Le comité socialiste d'Olten, nouveau soviétique, pose des conditions et menace le pays d'une grève générale. Le Conseil fédéral peut heureusement s'appuyer sur le peuple dont la plus grande partie, particulièrement dans les classes paysannes et bourgeoises, est restée saine de cœur et d'esprit.

Ce matin, donc, notre cote est en nouvelle avance. La Bor, très animée, gagne encore 30 fr. à 650. La Franco-Suisse Electrique progresse à fr. 383.

La Brasier se maintient à 115 et le Comtoir d'Escompte à 765. La Perrot Duvi est demandée à 190 et la British Motor Car à 29 (-2). Les Chocolats sont en hausse de 2 fr. à 367. Caoutchoucs 142 (+1). La Tjikadoe avance de 3 fr. à 147. La Cominci est en forte hausse à 75 (+5), restant encore au-dessous de la parité de Milan; La Gaisa, avec déclaration, cote 625.

Aux obligations, les C. Fédéraux l'achètent 2 fr. à 722. Différents 328.50. Le Japonais est très ferme à 60 (+1). Turc inchangé à 196.

Aux changes, peu de variations: Paris 69.20, Londres 181.00, Italie 44 (+0.10), L. Olden 18.70, 18.80, Allemagne 66 (-0.10), Autriche 38.60 (-0.15), New-York 3.95 à 3.96 (0), Hollande 204.90, C. Russes 50 (0), Espagne 107 (-0.50), Suède 141.40 (0).

Billet anglais 19.50 à 20.10; français 70.10 à 70.70; américain 4.40 à 4.80.

Tableau des Bourses de Zurich et Genève avec cotes et variations.

Tableau des Bourses de Paris avec cotes et variations.

REGATES. Club Nautique des Faces Pâles. Résultats de la régata du 28, à La Belotte. Parcours: Belotte-Versoix-Bellerive-Bellette-Belotte.

Club Nautique des Faces Pâles. Résultats de la régata du 28, à La Belotte. Parcours: Belotte-Versoix-Bellerive-Bellette-Belotte.

Club Nautique des Faces Pâles. Résultats de la régata du 28, à La Belotte. Parcours: Belotte-Versoix-Bellerive-Bellette-Belotte.

Club Nautique des Faces Pâles. Résultats de la régata du 28, à La Belotte. Parcours: Belotte-Versoix-Bellerive-Bellette-Belotte.

Club Nautique des Faces Pâles. Résultats de la régata du 28, à La Belotte. Parcours: Belotte-Versoix-Bellerive-Bellette-Belotte.

Club Nautique des Faces Pâles. Résultats de la régata du 28, à La Belotte. Parcours: Belotte-Versoix-Bellerive-Bellette-Belotte.

Club Nautique des Faces Pâles. Résultats de la régata du 28, à La Belotte. Parcours: Belotte-Versoix-Bellerive-Bellette-Belotte.

# DERNIÈRES NOUVELLES

3<sup>me</sup> EDITION

## FRONT DE FRANCE

### La bataille de la Somme

**NOUVEAUX SUCCÈS DES ALLIÉS : VILLAGES REPRIS, PRISONNIERS ET BUTIN. — LES CANADIENS ET LES AUSTRALIENS DÉPASSENT LA LIGNE DES DÉFENSES EXTERIEURES D'AMIENS.**

#### LES COMMUNIQUES OFFICIELS

Paris, 9 (23 h.). — Poursuivant leur avance à la droite de l'armée britannique, nos troupes ont remporté aujourd'hui de nouveaux succès. Après avoir brisé la résistance de l'ennemi, nous avons enlevé les villages de Pierrepont, de Contoire, d'Hangest-en-Santerre, au delà de la voie ferrée; à l'est d'Hangest, nous avons atteint Arvillers, qui est en notre possession. Notre progression dans cette direction atteint, depuis hier matin, quatorze kilomètres en profondeur; outre un matériel considérable qui n'a pu encore être dénombré, nous avons, pour notre part, fait 4000 prisonniers, nos pertes, comme celles de nos alliés britanniques, sont particulièrement légères. Sur la Vesle, les troupes américaines se sont emparées de Fismette, où elles ont fait une centaine de prisonniers.

Londres, 9 (soir). — Dans la matinée, l'armée alliée a renouvelé son attaque sur la totalité du front de bataille au sud de la Somme; elle a progressé sur tous les points, en dépit de la résistance croissante de l'ennemi. Les troupes françaises, étendant leur front d'attaque vers le sud, ont pris le village de Pierrepont et le bois qui est au nord et au nord-est de cette localité; les troupes françaises ont fait de rapides progrès et réalisé une avance de plus de quatre milles.

Sur le front de la quatrième armée britannique, les troupes canadiennes et australiennes se sont emparées, avec un entrain admirable, de la ligne des défenses extérieures d'Amiens et les ont dépassées sur une profondeur de deux milles, après un très dur combat en beaucoup d'endroits. A la fin de l'après-midi, les troupes d'infanterie françaises et britanniques avaient atteint la ligne générale Pierrepont-Arvillers-Rosières-Raincourt et Morcourt. Le combat continue sur cette ligne.

Au nord de la Somme, des combats locaux sont mentionnés. Le nombre des prisonniers atteint 17.000 et nous nous sommes emparés de deux ou trois cents canons y compris une pièce de gros calibre sur rail. Nous avons pris également des mortiers de tranchées et des mitrailleuses en grande quantité ainsi qu'un énorme approvisionnement de matériel de toute nature, un train complet de chemin de fer et d'autre matériel roulant. Hier, nos pertes ont été exceptionnellement légères.

Paris, 9 août. (Communiqué américain du 9 août). — Sur le front de la Vesle, la situation est inchangée.

Berlin, 9 (soir). — Entre la Somme et l'Avre, l'ennemi continue ses attaques.

Paris, 10 août. — Le correspondant Havas sur le front britannique télégraphiant jeudi soir dit que les troupes alliées, plus entreprenantes que jamais, jettent la perturbation dans les lignes ennemies où la confusion est fantastique; ses colonnes de ravitaillement se pressent en désordre vers les points sur la Somme que l'artillerie et l'aviation britannique soumettent à des bombardements intenses. Le correspondant conclut que « tout va pour le mieux et que la séance continue ».

### Commentaires de la presse française et anglaise

Paris, 9 août. — L'intransigeant dit que malgré la discrétion du communiqué, il y a tout lieu de croire que l'avance continue en Picardie:

« Au sud de la Somme, nous ne devons pas être loin de Rosières-en-Santerre.

La Liberté dit:

Ceux qui approchent Foch sont unanimes à témoigner de sa bonne humeur. M. Clemenceau, qui a déjeuné hier avec lui, l'a trouvé rayonnant et infatigable de vingt ans.

La Liberté confirme que le nombre des canons de gros et moyen calibre, des mitrailleuses et engins de tranchées capturés est exceptionnellement élevé.

La Presse dit qu'ayant atteint Bouchoir, non loin de la route de Rosières-en-Santerre à Roye « nous sommes en marche dans la direction de Nesle. Rosières-en-Santerre étant dépassé jusqu'à Lihons probablement, nous menaçons Chaulnes. Nos progrès au delà de Villers-Bretonneux, jusqu'à la hauteur de Foucaucourt, menacent Péronne par le sud. »

Londres, 9 août. — Paris et Londres éprouvent la plus vive satisfaction du fait que Haig commande la nouvelle phase de l'offensive de Foch. Ces opérations proviennent le bien fondé de l'unité de commandement.

Le correspondant du Times écrit: L'unité de commandement nous donne l'absolue certitude que l'attaque d'hier n'est pas une opération séparée, se greffant sur le plan général, mais est une partie organique de ce plan. La

nouvelle attaque n'est pas une tentative de rompre le front ennemi, mais une série de très moins ambitieux et susceptible de donner de très probables résultats utiles. Le principal but actuel de Foch est de conserver l'initiative qu'il a attachée à l'ennemi et la victoire d'hier l'aidera à reprendre la parfaite liberté de manœuvre stratégique. Même si l'ennemi avait intention d'évacuer cette région, cela est un aven de défaite plus remarquable encore que la retraite sur la Vesle, car nulle part l'ennemi ne lutta avec autant d'acharnement qu'il ne le fit le printemps dernier pour s'emparer de cette région des cinq rivières. Le fait que sa surprise a été complotée est d'autant plus remarquable que l'ennemi avait été prompt à réagir dans la lutte récente sur l'Ancre, ce qui prouvait qu'il attachait de l'importance à ce terrain et qu'il se doutait de nos intentions.

M. Lloyd George s'est rendu dans le Pays de Galles pour assister à la fête nationale galloise. Arrivant à Cardiff, il lut le télégramme qu'il venait de recevoir à une foule considérable, massée sur le quai de la gare, et dit un millier de vifs applaudissements: « Nous sommes en train de les rosser! »

### La tâche de l'aviation

Paris, 9. — L'aviation française a été, une fois de plus, un auxiliaire précieux de la bataille engagée au sud-est d'Amiens. Malgré une brume épaisse et des nuages bas qui augmentaient les difficultés de la tâche, nos escadrilles ont multiplié leurs reconnaissances au-dessus des lignes ennemies, intervenant souvent dans la lutte en mitraillant des troupes à terre. Au cours de combats aériens, quatre avions ennemis et quatre ballons captifs ont été abattus. Enfin, nos appareils ont bombardé de nuit ont jeté près de dix tonnes de projectiles sur les voies ferrées et les gares de la région de Chaulnes, Nesles, Ham, Royé. Des incendies et des explosions ont été constatées, notamment à Royé et à Nesle.

Londres, 9 (officiel). — Ce matin, nos appareils ont attaqué avec de bons résultats les usines d'électrolyse de Rombach. Tous nos appareils sont rentrés.

### La Haye, 10 août.

Un hydravion allemand s'est abattu le 8 août près de l'île Schirmminkoox, à la suite d'une panne du moteur; il a été amené à terre par un vaisseau de guerre. Les deux aviateurs ont été internés.

### La guerre navale

#### Bateaux coulés

Berlin, 9 (officiel). — Dans la région bloquée autour des Açores et à l'ouest de Gibraltar, cinq grands vapeurs et un voilier, d'un tonnage total d'environ 25.000 tonnes brutes, ont de nouveau été coulés. Une partie des cargaisons était particulièrement précieuse.

Nous avons coulé avec un grand vapeur, outre 370 tonnes de munitions, pour un demi-million de marks de monnaie d'or anglaise.

### Francfort, 9 août.

On mande de Copenhague à la Gazette de Francfort: « Le ministre des affaires étrangères communique: Selon une dépêche consulaire d'Alexandrie, le bateau moteur Columbia de la compagnie de l'Asie orientale, a été coulé vers Port-Saïd. Le vapeur de Bergen Huvaga a été coulé dans le golfe de Discaye ».

## Front austro-italien

### COMBATS D'ARTILLERIE

#### LES COMMUNIQUES OFFICIELS

Rome, 9. — Sur le haut plateau d'Asiago, pendant les premières heures de la journée d'hier, des détachements ennemis ont attaqué à deux reprises le saillant du Rosso. Ces deux attaques ont échoué sous notre feu.

Sur différents secteurs du front, nous avons infligé des pertes à l'ennemi par des concentrations de patrouilles.

Des dirigeables de l'armée et de la marine ont bombardé des installations militaires à Pola dans la plaine vénétienne et vers Treviso. Deux aéroplanes ennemis ont été abattus en combats aériens.

Vienne, 9. — Sur le front italien, le combat d'artillerie a été général, mais a atteint une force particulière sur le plateau des Sept-Communes.

### Vienne, 9 août.

Ce matin, des aéroplanes italiens ont survolé Vienne et jeté des feuilles de propagande.

## Sur les fronts d'Orient

### LES COMMUNIQUES OFFICIELS

Paris, 8. — Activité de l'artillerie sur la Strouma, le Vardar, dans la région de Vetrnik et à l'est de la Cerna. Dans la région de Monastir, un détachement ennemi qui tentait d'aborder nos lignes a été repoussé avec pertes.

En Albanie, les Autrichiens, à la suite de leur échec, n'ont pas renouvelé leurs attaques.

Sofia, 7. — Front de Macédoine. — A l'est du lac Prespa, malgré une violente résistance de l'ennemi, nos groupes d'attaque ont pénétré dans les tranchées françaises au sud de Perister et près de la Cervenka Stena, où ils ont fait des prisonniers français. A l'est du Vardar, de forts détachements anglais ont tenté à deux reprises d'aborder nos postes près du village de Matchonkovo, mais ils ont été dispersés par notre feu. Près de Doiran, courtes attaques de feu du côté de l'ennemi. Des montiers ennemis ont bombardé sans résultat du golfe Orfano nos positions près de l'embouchure de la Strouma.

### La guerre aux Juifs

#### Zurich, 9 août.

L'Allemagne a fermé sa frontière aux ouvriers juifs du royaume de Pologne pour des motifs d'hygiène, dit-on; mais c'est plutôt par crainte des agitations bolchevistes. Les cercles nationalistes juifs qualifient cette nouvelle mesure allemande de déclaration de guerre de l'Allemagne à la nation juive.

## Les événements de Russie

### L'envoyé de l'Autriche-Hongrie accrédité auprès des soviets

#### Vienne, 9 août.

La Wiener Zeitung annonce que le conseiller de légation de première classe baron Otto von Franz, est mis à la tête de la mission diplomatique de l'Autriche-Hongrie auprès de la République russe des soviets, avec le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

Selon le Neuer Wiener Tageblatt, les cercles viennois bien informés sont d'avis que l'envoi d'un ministre austro-hongrois, baron Franz, à Moscou, qui a été décidé en raison du principe des puissances centrales d'agir d'un commun accord dans toutes les questions, sera influencé par les décisions qui pourraient être prises à Berlin, où, comme on le sait, M. Helfferich a été rappelé de Moscou. Le même journal apprend que le baron Franz se rendra aussi à Berlin pour conférer avec M. Helfferich et le chancelier de l'empire. Jeudi, le baron Franz a eu une entrevue avec le ministre des affaires étrangères, baron Burian.

### La grève des cheminots

#### Kief, 9 août.

La Robinicza Gazette annonce que, selon décision du comité central du parti ukrainien social-démocrate, la grève des cheminots est qualifiée de faute de la part des ouvriers. La prolongation de la grève contribuera à avorter les voies, conduit à la défaite définitive et met en péril l'Etat ukrainien. Pour ces raisons, le comité central propose la cessation immédiate de la grève.

### La situation en Finlande

#### Milan, 9 août.

On télégraphie de Stockholm au Secolo qu'un membre du gouvernement finlandais, récemment arrivé à Stockholm, a déclaré que la situation en Finlande est très difficile. Le mouvement de la population contre la domination et l'exploitation des Allemands grandit toujours plus; les autorités allemandes font des pressions de tout genre sur la Diète pour la pousser à voter la Constitution monarchique. Le commandement allemand serait même arrivé à déclarer que si, dans une courte période, l'institution de la monarchie n'était pas un fait accompli, l'Allemagne se verrait obligée d'établir en Finlande la dictature militaire pour appuyer le parti monarchiste et assurer ainsi, pendant toute la durée de la guerre, sa position très menacée. Les habitants des îles Aaland refusent d'obéir aux ordres de recrutement émis par le gouvernement finlandais et prennent une attitude toujours plus menaçante vis-à-vis des garnisons allemandes. Un conflit n'est pas improbable.

### L'intervention des Alliés

#### Londres, 9 août.

(Communiqué pour les opérations d'Arkhangel). — Après avoir débarqué à Arkhangel, des détachements des forces alliées se sont avancés au sud de la ville, le long de la voie ferrée de Volozda. L'adversaire, soutenu par des Allemands, a offert une certaine résistance à Israskogorka, à cinq milles au sud d'Arkhangel, mais il fut repoussé et se retira vers Obozerskaya, à 60 milles au sud d'Arkhangel. Nous avons capturé une certaine quantité de matériel de guerre allemand.

## CONFEDERATION

### Les revendications du personnel fédéral

#### Berne, 9 août.

Le chef du Département des finances, M. le conseiller fédéral Motta, a fait verbalement rapport au Conseil fédéral, dans sa séance de ce jour, sur les délibérations et les résultats de la conférence qu'il a eue hier avec les représentants du personnel fédéral. Il a été en même temps proposé au Conseil fédéral de résoudre comme suit la question des allocations de renchérissement supplémentaires au personnel: Tout fonctionnaire, employé ou ouvrier recevra une allocation de renchérissement supplémentaire uniforme de 500 fr.; en ce qui concerne les pères de famille, les allocations déjà accordées pour enfants seront augmentées de 50%. Le Conseil fédéral a adopté cette proposition de son département des finances. Les projets à soumettre à l'Assemblée fédérale seront par conséquent réglés en ce sens pour la session de septembre.

Exécution. — Le Conseil fédéral a accordé l'exécution à M. Carl Eugen Valdemar Peterson, nommé vice-consul de Suède à Lausanne.

Le Conseil fédéral et les tripiers. — Le Conseil fédéral, par un arrêté du 9 août, interdit le commerce de tripiers pour les vieux souliers, vêtements et linges. A l'avenir, ces objets ne pourront être vendus qu'aux offices centraux, qui seuls pourront les revendre. Les gouvernements cantonaux établiront des offices dans les communes et autant que possible chargeront de ces fonctions les sociétés d'utilité publique, les sociétés féministes, etc. Ces offices achèteront les vieux vêtements, les souliers, etc., qui seront désinfectés, nettoyés et racommodés, puis remis gratuitement à la population ou contre paiement des frais de remise en état. La remise de ces articles ne doit pas avoir un caractère d'assistance publique. L'arrêté entre en vigueur le 20 août.

Le gaz. — Le Département fédéral de l'économie publique a élaboré des prescriptions d'exécution de l'arrêté du Conseil fédéral du 1<sup>er</sup> juillet sur le ravitaillement en gaz. La répartition de la matière

brute nécessaire à la fabrication du gaz est placée sous la surveillance de la section économique des intérêts de guerre de l'Association des charbons à Zurich.

Les usines à gaz sont tenues d'établir des contingents dans les divers groupes de consommateurs de gaz, en tenant compte des besoins locaux et de la nécessité de réduire la consommation par l'introduction des prix plus élevés, pour les quantités dépassant les contingents, ainsi que la suppression temporaire du gaz. Les usines à gaz devront réduire dans la mesure du possible la consommation de gaz pour le service de l'éclairage. Ces dispositions entrent immédiatement en vigueur.

Pommes de terre. — En vertu d'une décision qui vient d'être adoptée par le Département d'économie publique, le prix maximum à payer aux producteurs pour les pommes de terre livrées et mi-hivées de la récolte 1918 est fixé dès le 12 août, jusqu'à nouvel avis, à 25 francs les cent kilos. Les offices cantonaux pour le ravitaillement en pommes de terre sont autorisés à prélever un contingent pouvant s'élever à 1 fr. par cent kilo livrés par leur entremise, y compris la provision à payer aux acheteurs autorisés. Les autorités cantonales sont autorisées à fixer des prix maxima pour la vente au détail, et on pourra appliquer ces prix au détail aux livraisons effectuées directement de producteurs aux consommateurs. Vu la nécessité d'assurer une application plus uniforme des prix, on ne pouvait tarder plus longtemps à fixer un prix maximum valable dans toute la Suisse. Les prix maxima fixés pour les producteurs par les offices cantonaux sont annulés, à la même date, pour autant qu'ils dépassent le prix de 25 fr. indiqué ci-dessus. La fixation définitive de prix maxima pour les pommes de terre aura lieu sicut que le rendement présumé de la récolte pourra être évalué avec une exactitude suffisante.

Colis postaux. — Le Conseil fédéral a pris une décision introduisant une nouvelle augmentation des taxes pour le service des colis postaux. Cette mesure doit être prise notamment pour des raisons d'ordre financier, attendu que l'administration des postes dans les conditions actuelles bouclera pour 1918 avec un déficit d'au moins cinq millions, auquel viendront s'ajouter huit à neuf millions pour les suppléments subsidiaires de renchérissement, de sorte que le déficit de l'administration postale atteindra 14 millions. Le Conseil fédéral a décidé d'augmenter les taxes pour les paquets, de 500 grammes à 30 cent. (jusqu'à 25 centimes) de 500 grammes à deux kilogs et demi 20 centimes (jusqu'à 35 centimes) de deux kilogs et demi à cinq kilogs 60 centimes (jusqu'à 50 centimes) de cinq kilogs à dix kilogs 1 fr. 20 (jusqu'à 0 fr. 80) de dix à quinze kilogs 1 fr. 80 (jusqu'à 1 fr. 20). Pour les paquets dépassant ce poids, des augmentations analogues.

Ces augmentations des taxes, en un comparai-son d'autres pays, doivent être considérées comme modestes, ont un caractère provisoire, comme toutes les mesures prises à l'égard des prix postaux extraordinaires.

Valais. — Incendie. — Un incendie dont la cause n'est pas établie, a complètement détruit, vendredi entre Naters et Morel la villa Seiler de construction récente, appartenant à M. le conseiller national Alexandre Seiler, marié par deux familles de locataires. Rien n'a été sauvé.

### La grippe

Y a-t-il des substances qui agissent contre le germe si contagieux de la grippe? — Oui. — Les arsenics organiques.

Un ancien interne des hôpitaux de Paris nous écrit en date du 26 juillet:

De même que dans le paludisme, à côté de la quinine, on voit l'arsenic produire des effets curatifs, de même dans la grippe, les arsenics organiques, non toxiques, influencent et atténuent les germes, quels qu'ils soient, de la grippe.

Le Dr Boucheron, de Paris, s'en est assuré en les expérimentant sur lui-même, au cours de trois gripes dont il fut atteint l'année dernière, aux doses de 6, 8 ou 10 centigrammes par jour, pris par la bouche en trois fois.

Cette médication transforme la grippe en un gros rhume, peu ou pas fébrile, n'exigeant guère le séjour au lit.

Pour les initiés, disposés à se soigner vite, et ayant le médicament tout prêt, le médecin, par exemple, si exposé à la contagion, la médication arsenicale peut devenir abortive, employée dès le premier jour. Le grippé alors est terminé en trois jours, avec quelques malaises seulement.

Le Dr Boucheron, à vrai dire, n'a utilisé la médication arsenicale que dans la grippe endémique, presque permanente dans les grandes villes, mais il est très probable que les bons résultats se montreront de même dans la grippe épidémique. C'est ce que l'épidémie actuelle permettra de vérifier.

Le plus commode des arsenics organiques pour cet usage, c'est le méthyl arsénate de soude. Les solutions en sont longtemps stables, et peuvent être employées en gouttes dans des boissons sucrées.

Les autres arsenics organiques, le Galsyl, l'arséno-benzol, le disodo-luargol sont également efficaces à peu près au même degré, pris par la bouche, aux mêmes doses de 6, 8 ou 10 centigrammes par jour. M. Boucheron s'en est aussi assuré. Mais les préparations pharmaceutiques courantes ne se prêtent pas facilement à l'emploi par la bouche. Cependant, telles qu'elles sont, elles peuvent être utilisées.

Les antipyritiques, les calmants de la toux ne s'opposent pas à l'action de l'arsenic.

### Pour ne pas mourir de la grippe

M. le prof. Lubarsch, de Berne, vient de constater à nouveau, à l'antipode des grippeux, que l'on meurt de la grippe surtout par pneumonie. La pneumonie déterminant souvent la mort, est causée par des membranes fibrineuses qui tapissent, puis encombrent les bronches et finissent par étouffer le malade.

Pour se prémunir contre une complication si grave et souvent mortelle, il convient, en même temps qu'on utilise l'arsenic de recourir, au troisième jour au plus tard, aux injections de faibles doses d'antipneumococque de l'Institut Pasteur de Paris.

Le serum ne contrarie pas l'action de l'arsenic organique. L'arsenic agit contre le germe de la grippe et le serum contre le pneumococque, surajouté en complication.

— Sur la demande du service sanitaire municipal de Zurich, vu l'épidémie de grippe, le Musée national restera fermé jusqu'à nouvel avis les dimanches toute la journée.